

1520 (23 NOVEMBRE).

Lettres patentes datées d'Amboise, donnant à Gaspart Fournier la maîtrise part^{re} de la monn^e de Montpellier pour 6 ans, à commencer au jour de la date desd. lettres. Ces lettres sont vérifiées à la chambre des monnaies le 4 décembre suivant.

(Ibidem.)